

AG 2023 Rapport du président

Comité

Le comité s'est réuni à six reprises dans le courant de l'année 2022.

3 membres ont quitté le comité pendant l'exercice. Des contacts ont été pris dans le courant de l'année pour le renouvellement du comité, avec des participations aux séances pour évaluer l'opportunité d'une nomination. Je profite de remercier Sarah Descoedres qui a participé à plusieurs séances du comité. Elle ne souhaite pas proroger son engagement mais j'aimerais souligner la qualité de la force de proposition qu'elle a fait valoir au sein du comité. Pour l'heure, les renouvellements ne sont pas complets. Nous cherchons à compléter le comité notamment avec des compétences métier, une personne engagée dans le domaine des soins et une personne dans le domaine de la psychiatrie.

L'année 2022 présente des jours favorables et alimente aussi quelques inquiétudes.

Du côté des éléments favorables, la sortie du Covid a permis de renouer avec l'ensemble des activités. Plus que renouer puisque des développements ont pu être réalisés notamment dans le domaine du conseil aux familles, avec la mission de Mme Gafner, présentée lors de l'AG de l'année dernière et dans le domaine de l'accompagnement avec la nomination de Mme Sarah Molleyres, dans la fonction de coordinatrice des accompagnants ou encore le renouvellement des responsables de groupes d'entraide avec Valérie Bader sur le littoral, sans oublier le renforcement du rôle joué par notre secrétaire générale, Véronique Favre qui, depuis janvier 2022 est employée par l'association, statut plus pérenne que celui de mandataire externe qu'elle occupait jusqu'alors.

Je mentionne encore l'événement phare annuel du prix coup de cœur, remis en 2022 à Francine Schaefer et Florence Horny pour leur engagement fidèle comme responsable de groupes d'entraide. La remise du prix a pu se faire au Château des Monts au Locle avec visite du musée d'horlogerie.

Pour le reste des activités, vous pourrez vous référer aux documents présents sur le site, mis à jour par Véronique Favre.

Du côté des éléments moins favorables, nous devons constater que les discussions avec la santé publique suivent un chemin plus long que prévu. Nous avons évoqué l'année dernière le démarrage de discussions sur les possibilités de collaboration ou d'un mandat de prestation à recevoir de la santé publique avec un financement pour certaines de nos activités qui concourent aux objectifs de santé du canton. La perspective d'un nouveau cadre législatif avec l'adoption de la loi LASDom, qui ouvre de nouvelles perspectives pour des associations qui oeuvrent dans le cadre du maintien à

domicile, consistait une belle opportunité de manifester notre intérêt et notre volonté de collaborer. Après une première approche positive et deux rencontres, en novembre 2021 et mars 2022, les choses se sont enlisées, le service de la santé se montrant peu disponible pour l'heure.

Ces lenteurs ne sont pas pour nous rassurer. Nous l'avions signalé l'an passé : l'ensemble des prestations qui sont aujourd'hui offertes par Alzheimer NE ne sont pas couvertes par un financement adéquat. La perspective de les faire reconnaître par le canton, à l'instar de nombreux cantons en Suisse, constitue un espoir de pérenniser ce qui est offert. Sans avancée sur le sujet, Alzheimer NE sera contraint, cette année déjà, de faire des choix importants. Cela même si, et je ne sais pas si c'est une bonne nouvelle, la fortune d'Alzheimer NE est aujourd'hui assez basse pour bénéficier de financement supplémentaires de la part d'Alzheimer CH, pour la première fois depuis longtemps. Merci à notre faîtière pour ce soutien.

S'agissant des développements, plusieurs groupes de travail ont œuvré pendant cette année, que ce soit pour une revue des rôles et du cadre proposé aux accompagnants à domicile, ou pour la conception de formation, pour les proches-aidants et pour les bénévoles, des travaux finalisés en 2023.

Alzheimer poursuit également ses contacts avec d'autres acteurs dans le canton : commission cantonale stratégique et commission opérationnelle des proches-aidants, ANDPA, Bénévolat NE, AROSS, le Cora au VdT, Esprit de famille, Alter Ego qui s'intéresse à la prévention contre la mal-traitance auprès de personnes âgées et d'autres travaux en relation avec le canton ou des organismes en suisse romande et en Suisse.

L'accueil aujourd'hui à AROSS et l'animation qui vous sera proposée tout à l'heure ne sont que des signes de notre volonté de nous inscrire dans des objectifs partagés avec d'autres acteurs dans le domaine social et de la santé.

Nos liens avec l'association faîtière Alzheimer suisse sont maintenus : j'aimerais remercier particulièrement les membres du comité Barbara Blanc, Claudine Antonioli et François Aubert, ainsi que Véronique Favre qui assurent notre participation à plusieurs instances nationales. Comme dans tout organisme faîtier suisse, des divergences existent entre les associations locales qui rendent la gouvernance de la faîtière compliquée. Le climat n'est pas toujours le plus facile.

Je remercie l'ensemble du comité que je sens engagé dans les discussions importantes sur les évolutions et qui apportent leurs voix pertinentes aux débats. Je tiens d'ailleurs à cela. Il faut que nous ayons des approches différentes pour construire les meilleures solutions et j'ai le sentiment d'une confiance grandissante dans le comité pour débattre. Merci de cette fidélité et des compétences que vous apportez.

Un grand merci à Véronique Favre qui est la cheville ouvrière et de coordination d'Alzheimer NE. Beaucoup d'activités et de contacts sont maintenus, alimentés et revigorés par elle.

Gabriel Bader, le 8 mai 2023